



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Séance extraordinaire des membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Donat tenue au lieu ordinaire des séances le **30 novembre 2021 à 13h30** à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Joé Deslauriers, les conseillers Louis Dubois, Luc Drapeau, Marianne Dessureault, Lyne Lavoie, Marie-Josée Dupuis, Norman St-Amour.

Le directeur général et secrétaire-trésorier Matthieu Renaud est également présent.

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption des procès-verbaux**
4. **Finances**
5. **Administration générale**
- 5.1 Autorisation et procuration pour accéder à clicSÉQUR – Entreprises de Revenu Québec
6. **Urbanisme et Environnement**
7. **Loisirs, Vie communautaire et Communications**
8. **Travaux publics et Parcs**
- 8.1 Embauche, réaffectation et remplacement de préposés aux parcs et bâtiments
- 8.2 Autorisation de paiement pour des travaux à l'écocentre
9. **Sécurité incendie et sécurité civile**
- 9.1 Remplacement de deux pompiers
10. **Divers**
11. **Période d'information**
12. **Période de questions**
13. **Fermeture de la séance**

1. **Ouverture de la séance**

L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec à tous les membres du Conseil.

Le maire et président Joé Deslauriers procède à l'ouverture de la séance.

Il est à noter que le maire fait le choix de ne pas voter, à moins d'indication contraire.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

21-1130-642 Il est proposé par Luc Drapeau et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour comme déposé.

5. **Administration générale**

5.1 **Autorisation et procuration pour accéder à clicSÉQUR – Entreprises de Revenu Québec**

21-1130-643 Attendu le besoin de la Municipalité d'accéder à clicSÉQUR – entreprise de Revenu Québec;

Attendu que la nécessité d'obtenir une autorisation ainsi qu'une procuration;

À ces faits, il est proposé par Lyne Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers que la chef comptable et trésorière-adjointe, Madame Josiane Lefebvre soit autorisée :

- à inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à clicSÉQUR – Entreprises;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les

entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;

- à remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- à consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

8. Travaux publics et Parcs

8.1 Embauche, réaffectation et remplacement de préposés aux parcs et bâtiments

21-1130-644
Modifiée par
21-1213-649
le 13/12/2021

Attendu le besoin pour la Municipalité de procéder à l'embauche d'employés aux parcs et bâtiments afin d'assurer leur remplacement suivant les nombreuses absences et réaffectations ;

Attendu l'affichage de poste, les candidatures reçues et les entrevues effectuées;

Attendu la recommandation du Service des travaux publics et des parcs en date du 29 novembre 2021;

À ces faits, il est proposé par Marianne Dessureault et résolu à l'unanimité des conseillers, le tout conformément aux termes de la convention collective présentement en vigueur:

- d'octroyer le statut permanent à Mme Valérie Roy ainsi qu'à M. René Lepage, à titre de préposés aux parcs et bâtiments;
- de procéder à la réaffectation de M. Nick Bernardo à titre de préposé aux parcs et bâtiments, à statut permanent;
- d'embaucher MM. Olivier Leduc et Stéphane Aubé, à titre de préposés aux parcs et bâtiments, à statut non permanent;
- d'embaucher Mme Carolane Naud, MM Zachary Beaulieu, Robert Gilbert et Jean-Sébastien Allard, à titre de préposés aux parcs et bâtiments, à statut temporaire pour une période de 30 semaines.

8.2 Autorisation de paiement pour des travaux à l'écocentre

21-1130-645

Attendu la résolution 19-0729-350 octroyant un contrat à la firme Groupe Civitas Inc. pour la réalisation des plans, devis, préparation des documents d'appel d'offres et surveillance des travaux d'un nouveau quai de déchargement à l'écocentre;

Attendu que, dans le cadre de ces travaux, un test de sol doit



être effectué;

Attendu la résolution 20-0608-246 autorisant le paiement des coûts supplémentaires à l'entreprise 9088-9565 Québec inc. relativement à une modification de dimension des dalles de béton pour la construction dudit quai de déchargement;

Attendu qu'à la suite des modifications apportées au plan initial, des coûts supplémentaires doivent être défrayés;

Attendu la recommandation des services techniques, en date du 30 novembre 2021;

À ces faits, il est proposé par Luc Drapeau et résolu à l'unanimité des conseillers :

- d'autoriser le paiement des coûts supplémentaires relatifs au test de sol effectué par la firme Groupe Civitas Inc. (résolution 19-0729-350), soit pour la somme additionnelle de 1 000 \$ avant toutes taxes applicables;
- d'autoriser le paiement des coûts supplémentaires relatifs à une modification de dimension des dalles de béton, à l'entreprise 9088-9565 Québec inc. soit pour un montant additionnel maximal de 2 250 \$ avant toutes taxes applicables;
- que les sommes nécessaires pour ce faire soient prélevées au *Règlement d'emprunt numéro 19-1042 pour des travaux de réaménagement de l'écocentre.*

9. Sécurité incendie et sécurité civile

9.1 Remplacement de deux pompiers

21-1130-646 Attendu le départ de deux pompiers;

Attendu qu'afin d'assurer le bon fonctionnement des équipes lors d'intervention du Service de sécurité incendie et de sécurité civile, un remplacement s'impose par l'embauche de deux nouvelles ressources;

Attendu la recommandation du directeur du Service sécurité incendie et de sécurité civile à cet effet, en date du 25 novembre 2021;

À ces faits, il est proposé par Norman St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher Messieurs Ghislain Chabot et Alexandre Lajoie à titre de pompiers au Service de sécurité incendie et de sécurité civile de Saint-Donat aux conditions établies par la Municipalité à ces fins, à savoir:

- qu'ils débiteront à l'échelon 5 de l'échelle salariale du Service;
- qu'ils ne pourront exercer un emploi de pompier à temps partiel dans une autre Municipalité;
- qu'ils doivent résider dans le territoire de la Municipalité de Saint-Donat.

13. Fermeture de la séance

21-1130-647 Il est proposé par Marie-Josée Dupuis et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la présente séance. Il est alors 13h55.

Joé Deslauriers
Maire

Matthieu Renaud
Directeur général et
secrétaire-trésorier